

Charte partenariale du Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire

Le RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire) est un réseau d'associations étudiantes qui mènent des projets en lien avec les enjeux climatiques, environnementaux, sociaux, et plus largement avec les Objectifs de Développement Durable, tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, la solidarité, etc. Le RESES est une association de loi 1901.

Ses objectifs : avoir 100% d'étudiant·es sensibilisé·es et engagé·es et 100% de campus durables.

Le RESES est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain.

Envie de nous soutenir ? Découvrez nos principes et nos besoins :

Nos principes

1. **Notre désir de travailler avec ceux qui partagent nos objectifs et nos valeurs** : nous refusons la concurrence vaine et nous sommes prêt·es à travailler avec toutes celles qui partagent nos valeurs et nos objectifs, dans la limite des secteurs exclus par cette même charte.
2. **Notre désir de co-construction** : nous souhaitons établir des relations de long terme qui favorisent l'échange et l'équilibre entre les parties afin que chacune puisse tirer bénéfice du partenariat et en sortir grandie.
3. **Notre principe de réalisme** : nous souhaitons participer aux structures existantes, agir sur des territoires spécifiques afin de transformer la gestion des établissements d'enseignement supérieur ou d'orchestrer des actions de sensibilisation auprès des étudiant·es par exemple.

Nos besoins

1. **Nos besoins en ressources** – finances, services, produits, compétences... Nous avons besoin de ressources fiables, prévisibles, régulières. Sans contraintes ou servitudes en retour, nos partenariats ne se font pas sans un échange équitable et consenti !
2. **Notre volonté d'influence** : nous voulons jouer un rôle de catalyseur dans la transformation des mentalités, du système éducatif et des politiques publiques en vue de construire ensemble une société plus juste, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Tout relais de nos actions en ce sens est bienvenu !
3. **Notre recherche de visibilité** : pour cela, nous avons besoin de promouvoir nos actions, de recruter des bénévoles, de partager la réussite de nos projets. La connaissance et la reconnaissance de notre réseau sont nécessaires à sa pérennité et à ses futurs succès.

Notre politique partenariale

Notre objectif, dans le cadre de chaque partenariat, est d'établir un cadre clair et précis où les rôles de chacun-e et les limites du partenariat sont définis. Nous accordons une importance particulière aux approches de partenariat qui introduisent de nouvelles idées, méthodes ou formes de collaboration. En ce sens : nous avons à cœur de valoriser une démarche innovante dans le partenariat.

Afin de répondre à ces objectifs, le RESES souhaite développer des partenariats sur le long terme nécessitant un investissement pérenne des deux parties par la réalisation d'un travail de réflexion et de co-construction.

- **Un partenariat construit sur la confiance**

Notre approche partenariale se veut pragmatique : certains secteurs sont et demeureront strictement incompatibles avec les enjeux de transition. Néanmoins, dans de nombreux autres secteurs, cette transition est effectivement enclenchée avec de nombreux acteurs la soutenant sincèrement. Aussi, nous assumons la possibilité d'être soutenu par tout acteur s'identifiant dans ce processus.

Si vous envisagez un partenariat avec nous, vous pouvez vous appuyer sur la grille de lecture suivante :

- Vous démontrez une volonté réelle et vérifiable (objectifs publics, mesurables et suivis dans le temps) de transformation de ses pratiques vers des modèles compatibles avec les limites planétaires ;
- Votre souhait de partenariat porte sur des projets directement liés à la transition écologique et sociale (ex. innovation durable, sensibilisation, transformation de pratiques sur les campus, etc.) ;
- Vous comprenez que le RESES conserve une liberté d'action et de conduite sur les projets que vous soutenez. Cette liberté d'action n'exclut pas une redevabilité raisonnable de la part du RESES, socle de notre confiance mutuelle.
- Dès lors qu'il est constructif, un regard critique du RESES peut être porté sur vos pratiques.

Ce cadre découle d'un souci d'exemplarité du RESES : nous souhaitons en effet montrer, au travers de cette charte et de nos actions, qu'il est possible de mener des projets ambitieux sans donner de visibilité à des structures dont les actions sont contraires à nos valeurs et à la réalisation d'un monde plus juste et écologique.

Les modalités

- **Indépendance**

L'indépendance du RESES, tant dans ses projets que dans ses actions, événements ou prises de position, est une condition sine qua non et préalable à tout partenariat.

L'indépendance souhaitée par la diversification des partenariats reflète la volonté de ne pas être uniquement tributaire soit de l'évolution politique d'une répartition des fonds publics, soit de la vision entrepreneuriale des fonds privés.

- **Les secteurs exclus**

Certains secteurs d'activité sont considérés au RESES comme structurellement incompatibles avec la construction d'une société écologique, solidaire et juste. Ils sont donc exclus de tout partenariat, quelle que soit la nature ou la portée de celui-ci. **Ces secteurs sont notamment : l'industrie de la défense, les énergies fossiles et plus largement les activités liées à l'exploitation et/ou contribuant à la destruction de l'environnement.**

De plus, le RESES se réserve le droit de :

- Refuser ou mettre fin à tout partenariat si l'organisation concernée adopte des pratiques manifestement contraires aux principes de durabilité (atteintes aux droits humains, lobbying anti-climat, greenwashing manifeste, etc.) ;
- Refuser un partenariat avec un événement ou un organisme, lorsque ces événements sont payants ;
- Réévaluer périodiquement les partenariats selon les éventuelles évolutions de positionnement des partenaires ;
- Refuser un acteur dont les principaux partenaires relèvent des secteurs fermement exclus, ou s'il promeut des pratiques incompatibles avec nos valeurs.

Les typologies de partenariat

Deux modalités de partenariat sont envisageables pour le RESES :

- Un partenariat de soutien, adressé à destination du RESES dans la mise en œuvre de ses activités. Ce partenariat peut prendre la forme de mécénat divers : mécénat financier, mécénat de compétence ou encore du don de matériel, en vue de répondre à des besoins spécifiques du RESES.
- Un partenariat projet : si vous avez un projet autour de la transition écologique et solidaire que vous souhaitez soumettre au monde étudiant, le RESES est une excellente porte d'entrée ! Si ce partenariat correspond aux critères de cette charte, n'hésitez pas à nous le soumettre, nous

l'étudierons dans les plus brefs délais. Idéalement, ce partenariat doit pouvoir se rattacher à nos activités et nos thématiques d'action. Envie de les découvrir ? [Cliquez ici](#).

Dans un souci de transparence, le RESES communique publiquement sur chaque nouveau partenariat sur notre site web, nos actualités et nos réseaux sociaux.

Toute révision de la présente Charte fera l'objet d'une décision en Conseil d'Administration.

La présente Charte a fait l'objet d'une validation en Conseil d'Administration le 29/11/25